

Rencontre citoyenne

Programme de vidange des installations septiques

28 janvier 2020

Municipalité Saint-Ferréol-les-Neiges



Programme de vidange périodique des installations septiques

2

- ▶ État de la situation : Saint-Ferréol-les-Neiges :
- ▶ 3 400 habitants permanents
- ▶ 2 792 unités de logements
- ▶ 644 unités de logement non reliés à l'égout sanitaire
- ▶ Territoire situé en grande majorité dans le bassin versant de la rivière Sainte-Anne, soit la prise d'eau potable de la ville de Beaufort

Programme de vidange périodique des installations septiques

- ▶ Compte rendu des visites des propriétés effectuées été 2019
- ▶ Nombre de propriétés sans information sur l'installation septique : 309
- ▶ Nombre de propriétés visitées : 283
- ▶ Nombre de propriétés où il n'a pas été possible de constater la présence d'installation septique : 90

Programme de vidange périodique des installations septiques

- ▶ Situation sur Côte-de-Beaupré et ailleurs au Québec:
- ▶ Programmes en vigueur à Boischatel (depuis 1998), L'Ange-Gardien (depuis 2017), Sainte-Anne-de-Beaupré (depuis 2014), St-Tite-des-Caps (depuis 2019)
- ▶ Au Québec : Programme de vidange périodique pour 57 % des municipalités (source MDDELCC, 2015)
- ▶ Dans la région de Québec : Programme de vidange périodique pour 81 % des municipalités (source MDDELCC, 2015)

Programme de vidange périodique des installations septiques

- ▶ Description et fonctionnement du programme :
 - ▶ Une vidange est effectuée tous les 2 ans pour les bâtiments occupés à longueur d'année (Conformément au règlement provincial Q-2 r. 22)
 - ▶ Une vidange est effectuée tous les 4 ans pour les bâtiments occupés de façon saisonnière (Conformément au règlement provincial Q-2 r. 22)
 - ▶ Le coût du service de vidange est établi par un règlement sur les taux de taxes et compensations.
 - ▶ Les coûts occasionnés pour toute vidange additionnelle non incluse dans le service de base sont facturés aux propriétaires.

Programme de vidange périodique des installations septiques

- ▶ Description et fonctionnement du programme :
 - ▶ Sani-Charlevoix inc fut choisie pour effectuer la vidange des installations septiques (processus d'appel d'offres)
 - ▶ Cout de la vidange d'une fosse septique :
 - 44 \$ / année pour résident saisonnier
 - 87 \$ / année pour résident permanent
 - ▶ Cout de la vidange d'une fosse de rétention nécessitant une vidange totale : 245 \$
 - ▶ Cout pour une visite sans vidange : 50 \$
 - ▶ Vidange effectuée selon un calendrier et selon un découpage du territoire en zone (alternance)

Programme de vidange périodique des installations septiques

► Secteurs visés par la vidange

Secteur « Rang »

Planification des vidanges : Secteur rang 2020		
	Permanent	Saisonnier
Rues	Abitibi-Price	Loutre
	Bouleaux	Lynx
	Copeaux	Martre
	Érables	Pékan
	Godendart	Renard
	Hêtres	St-Nicolas
	Lac d'Argent	Trois Castors
	Loutre	Vison
	Lynx	
	Mélèzes	
	Merisiers	
	Pékan	
	Prairies	
	Rivières-des-Roches	
	Renard	
	Saint-Antoine	
	Sainte-Marie	
Saint-Nicolas		
Trois-Castors		
Vison		

Planification des vidanges : Secteur rang 2022		
	Permanent	Saisonnier
Rues	Abitibi-Price	Abitibi-Price
	Bouleaux	Clairval
	Copeaux	Copeaux
	Érables	Érables
	Godendart	Lac d'Argent
	Hêtres	Prairies
	Lac d'Argent	Rivières-des-Roches
	Loutre	Saint-Antoine
	Lynx	Sainte-Marie
	Mélèzes	
	Merisiers	
	Pékan	
	Prairies	
	Rivières-des-Roches	
	Renard	
	Saint-Antoine	
	Sainte-Marie	
Saint-Nicolas		
Trois-Castors		
Vison		

Programme de vidange périodique des installations septiques

► Secteurs visés par la vidange

Secteur « Royale »

Planification des vidanges : Secteur Royale 2021		
	Permanent	Saisonnier
Rues	Amont	Royale
	Beaumont	Sarajevo
	Cigales	Turin
	Gilbert	
	Grands-Prés	
	Grillons	
	Jean-Larose	
	Libellules	
	Montée des bois	
	Mont-Ferréol	
	Reine	
	Royale	
	Soumande	
	St-Julien	
	Turin	
Versant		

Planification des vidanges : Secteur Royale 2023		
	Permanent	Saisonnier
Rues	Amont	Amont
	Beaumont	Cigales
	Cigales	Libellules
	Gilbert	Montée des bois
	Grands-Prés	Mont-Ferréol
	Grillons	Reine
	Jean-Larose	Sept-Chutes
	Libellules	Tanguay
	Montée des bois	
	Mont-Ferréol	
	Reine	
	Royale	
	Soumande	
	St-Julien	
	Turin	
Versant		

Programme de vidange périodique des installations septiques

- ▶ Informations pour le propriétaire:
 - ▶ Informer l'entrepreneur ou la municipalité de toutes fosses qui présentent des particularités de construction ou qui nécessitent un traitement différent.
 - ▶ Décontaminer les eaux usées si des matières dangereuses autres qu'organiques sont présentes.
 - ▶ Faciliter l'accès au site en indiquant la localisation de sa fosse et en dégagant toute obstruction dans un rayon de 30 m qui pourrait retarder le processus de vidange.
 - ▶ Dégager le couvercle de toute fosse.